

**Département de la Gironde  
SIETRA  
Séance du 08 Décembre 2025  
N°2025-12-03**

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre 2025 à 18h30, le comité syndical du SIETRA, dûment convoqué, s'est réuni à Latresne, sous la présidence de M. Jean-François LAVILLE, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de la convocation : 25 novembre 2025

Nombre de conseillers présents : 11 - Quorum : 10

	Titulaire	Suppléant	Présent	Excusé, pouvoir à	Absent
MODET	Pascal	x			
REY	Marie-ange	x	x		
VEYSSY	Catherine	x		x	
DAO	Marie	x			
LAVILLE	Jean-François	x	x		
KERNEVEZ	Marie-christine	x	x		
CANTILLAC	Jacques	x		x	
DONNEUX	Stéphane	x	x		
OLIVEAU	Franck	x		x	
DERUE	Dominique	x	x		
COLINET	Christophe	x		x	
RAYNAL	Christian	x			x
ROCA	Nathalie	x			x
GARMIEL	Jacques	x			x
COLET	Christophe	x			x
REY	Alain	x	x		
LATASTE	Frédéric	x	x		
LARRET	Jérôme	x			x
PETIT	Jarnick	x	x		
LAFON	François	x	x		
FELD	Mathilde	x			x
GAUTHIER	Jérôme	x	x		
MENERET	Valérie	x		x	
JOINEAU	Vincent	x			x
BOUCHET	Daniel	x			x
LACUEY	Nathalie	x			x
FELUGAS	Jean-claude	x	x		x
GHUEQUIERE	Maxime	x			x
BRET	Myriam	x			x

Monsieur le Président demande un ou une secrétaire de séance. Madame Marie-ange REY est désignée secrétaire de séance.

Voteants : 11	Contre : 0
Pour : 11	Abstention : 0

**N°2025-12-03 : Demande de subvention Animation 2026**

Considérant les dispositifs d'aide du Conseil Départemental de la Gironde et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, Considérant les différents postes de dépenses éligibles (frais de fonctionnement, charges de personnel, dépenses d'investissement,

**EXPOSE**

Le SIETRA a acté le programme pluriannuel de gestion. Ce nouveau programme nécessite de déployer des moyens administratifs et techniques au cours de l'année 2026.

Le SIETRA bénéficie de l'accompagnement financier du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne concernant l'animation du Syndicat. Ces dépenses portent sur l'ensemble des salaires, des charges de fonctionnement et des dépenses d'investissement liées à l'exercice des missions (achat de matériel technique, outillage).

Le plan de financement est le suivant :

	Fonct (TTC)	Invest (HT)	Total
Agence de l'eau	129 577 €	2 500 €	132 077 €
Conseil Dept	20 004 €		20 004 €
SIETRA	55 958 €	2 500 €	58 458 €
			210 539 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **AUTORISE le Président à déposer les demandes de subvention auprès du Conseil Départemental et de l'Agence Adour Garonne**
- **AUTORISE le Président à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier**

Le Président,

- certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Latresne, le 09 décembre 2025

La Secrétaire de séance

REY Marie-ange

Le Président,

Jean-François LAVILLE



*(Handwritten signature of Jean-François Laville)*